

PARC NATUREL DE LA MER DE CORAIL

# Rapport d'activité



© Récif Astrolabe, Philippe Frolla, Université de Nouvelle-Calédonie

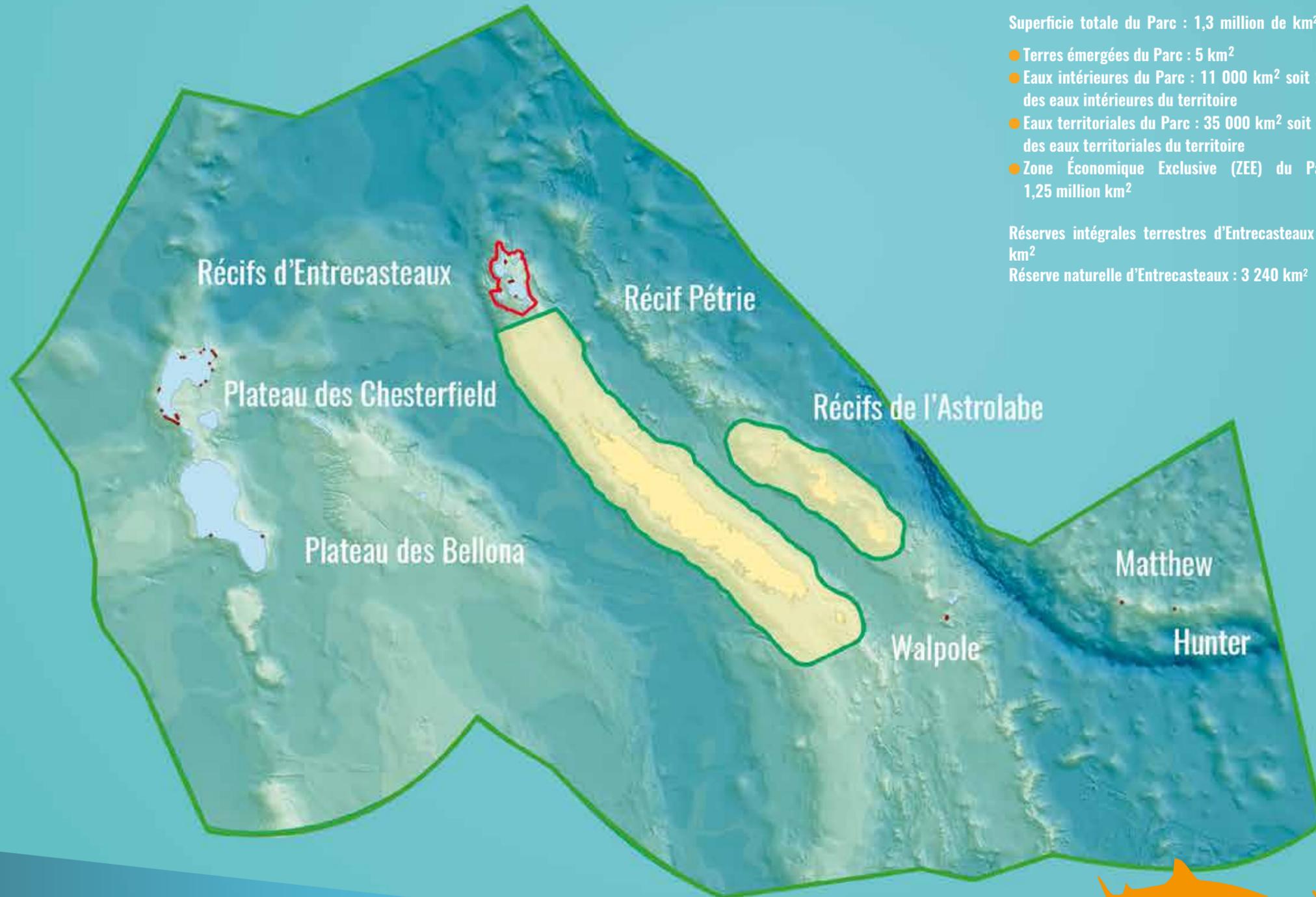


GOUVERNEMENT DE LA  
NOUVELLE-CALÉDONIE

Parc naturel  
de la mer  
de Corail



# PARC NATUREL DE LA MER DE CORAIL



## SUPERFICIE

Limites du Parc naturel : à l'ouest et au sud par l'Australie, au nord par les Îles Salomon, à l'est par le Vanuatu et Fidji.

Superficie totale du Parc : 1,3 million de km<sup>2</sup> dont

- Terres émergées du Parc : 5 km<sup>2</sup>
- Eaux intérieures du Parc : 11 000 km<sup>2</sup> soit 25 % des eaux intérieures du territoire
- Eaux territoriales du Parc : 35 000 km<sup>2</sup> soit 45 % des eaux territoriales du territoire
- Zone Économique Exclusive (ZEE) du Parc : 1,25 million km<sup>2</sup>

Réserves intégrales terrestres d'Entrecasteaux : 0,5 km<sup>2</sup>

Réserve naturelle d'Entrecasteaux : 3 240 km<sup>2</sup>



## DATES À RETENIR

### ● 12 OCTOBRE 2010

Signature de la convention de collaboration entre la Nouvelle-Calédonie et l'agence des aires marines protégées (AAMP) pour la rédaction de l'Analyse Stratégique Régionale (ASR) de l'espace maritime géré par la collectivité Nouvelle-Calédonie.

### ● 4 SEPTEMBRE 2012

Annnonce par le président du gouvernement de la future création du Parc naturel lors de la réunion des pays du Forum des îles du Pacifique.

### ● 22 NOVEMBRE 2012

Réunion publique de lancement de la consultation publique sur l'Analyse Stratégique Régionale.

### ● 17 DÉCEMBRE 2013

Réunion publique de validation de l'ASR.

### ● 14 MARS 2014

Réunion publique de présentation du projet d'arrêté de création du Parc naturel.

### ● 23 AVRIL 2014

Arrêté de création du Parc qui oblige à l'écriture d'un plan de gestion.

### ● 2 MARS 2015

Arrêté de création du comité de gestion.

### ● 28 MAI 2015

1<sup>er</sup> comité de gestion, lancement des travaux d'écriture du plan de gestion.

### ● 26 JUIN 2015

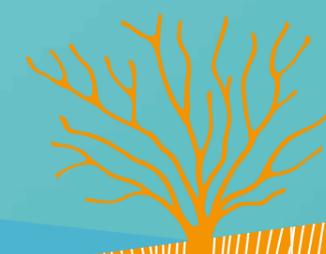
1<sup>er</sup> bureau du Parc.

### ● 7 JUILLET 2016

4 grandes finalités et 15 objectifs sont actés.

### ● 20 DÉCEMBRE 2016

Le comité de gestion acte le projet de plan de gestion qui sera présenté aux Calédoniens en 2017 lors de la future consultation du grand public.

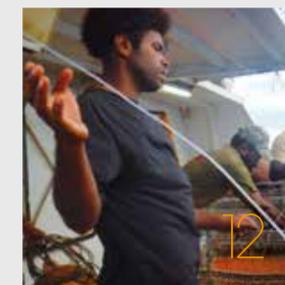


# Sommaire



## PROTÉGER NOTRE PATRIMOINE NATUREL ET CULTUREL

- 8 La gestion d'Entrecasteaux
- 9 Les temps forts en 2016
- 10 Mieux connaître la dimension culturelle du Parc



## GARANTIR ET ACCOMPAGNER DES USAGES DURABLES ET RESPONSABLES RECONNUS

- 14 Les observateurs embarqués
- 16 Campagne Kanacono, une aide à la gestion



## ASSURER UNE BONNE GOUVERNANCE

- 20 Un fonctionnement collégial
- 21 Les temps forts en 2016
- 22 Une rédaction participative du plan de gestion
- 23 La contribution du grand public
- 24 Les Blue Boats

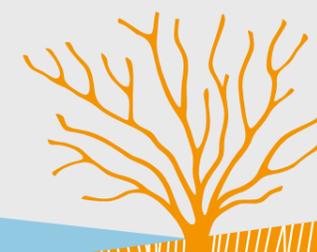


## INTÉGRER LE PARC À L'ÉCHELLE LOCALE, REGIONALE ET INTERNATIONALE

- 28 Les temps forts en 2016
- 29 La délégation des îles Cook en Calédonie
- 30 Les hydrophones de la mission APEX

**L**e parc naturel de la mer de Corail couvre toute la zone économique et exclusive de la Nouvelle-Calédonie, et englobe également les eaux entourant des îles et îlots inhabités (Entrecasteaux, Chesterfield, Walpole, Matthew, Hunter). Aire protégée créée le 23 avril 2014 par arrêté du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie pour préserver l'intégrité écologique du milieu marin, ses objectifs sont relatifs :

- au patrimoine naturel et culturel,
- aux usages durables,
- à son fonctionnement (ou sa gouvernance),
- et à son intégration dans la région Pacifique.



# PROTEGER

## NOTRE PATRIMOINE NATUREL ET CULTUREL

Entrecasteaux est un des principaux sites de reproduction pour les tortues vertes et les oiseaux marins (sternes, fous, et frégates)

### LA PREMIÈRE RÉSERVE NATURELLE DU PARC

La protection du patrimoine du parc naturel de la mer de Corail représente un des premiers objectifs de gestion de cet espace maritime. Il concerne : les écosystèmes, les espèces, et la dimension culturelle. La création de l'aire protégée des atolls d'Entrecasteaux en 2013, zone située tout au nord de la Nouvelle-Calédonie et inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO depuis juillet 2008 constitue un premier exemple pour répondre à cet objectif du Parc. De par leur éloignement des côtes calédoniennes et, de fait, de la fréquentation humaine, les atolls d'Entrecasteaux offrent un intérêt exceptionnel pour la conservation de la nature en Nouvelle-Calédonie, mais aussi dans la zone Pacifique. Ce site est aussi un lieu de prédilection pour la reproduction des tortues vertes et des oiseaux marins. Rien d'étonnant donc à ce que cette zone soit reconnue comme étant d'importance par Birdlife International, une ONG de protection de la nature et des oiseaux en particulier. Certaines espèces dépassent en nombre les 1 % de la population mondiale (plus de 10 000 individus) ! C'est le cas pour le fou à pieds rouges avec une colonie de 15 000 individus, particulièrement présente sur l'île de Surprise. Il y a également la sterne fuligineuse, dont on dénombre plus de 10 000 couples et qui niche sur les 4 îles. Quant aux tortues vertes, elles ont fait d'Entrecasteaux un de leurs principaux sites de ponte dans le Pacifique insulaire. Les îles Huon, Fabre et Leleizour sont de véritables sanctuaires où elles viennent pondre en masse, chaque année, entre décembre et mars.

Depuis 10 ans un suivi est réalisé aux atolls d'Entrecasteaux dont les îles sont classées en réserve naturelle et en réserve intégrale.

# PROTÉGER

## NOTRE PATRIMOINE NATUREL ET CULTUREL



### SOUS-OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION CONCERNÉS

- 2 Limiter les impacts directs de l'homme sur une partie significative des écosystèmes
- 6 Protéger les habitats clés indispensables au cycle de vie de ces espèces
- 7 Porter une attention privilégiée aux espèces emblématiques du Parc
- 13 Encadrer la fréquentation des particuliers
- 14 Labelliser la fréquentation des professionnels
- 16 Encadrer l'activité de pêche lagonaire

### UN BILAN POSSIBLE AU BOUT DE 10 ANS

Ces atolls vierges aux eaux cristallines survolés de nuées d'oiseaux font l'objet d'un suivi biologique annuel depuis 2007. Il s'agit des îles Leleizour, Huon, Surprise ou encore Fabre, foulées par les équipes pour y dénombrer les tortues vertes et les oiseaux marins venant y pondre. 14 espèces d'oiseaux marins et plus de 25 000 couples (toutes espèces confondues) ont été recensés. Depuis la mise en réserve en 2013, on observe même une augmentation de couples d'oiseaux reproducteurs. En 10 ans de suivi des tortues vertes, en moyenne 490 montées ont été comptées par nuit. Les 1 210 tortues mesurées donnent une taille moyenne de 105 cm. En 2016, quatre tortues baguées au même endroit au cours des dix dernières années ont été observées.

## LA GESTION D'ENTRECASTEAUX

Première zone du parc naturel à bénéficier d'un plan de gestion depuis 2012 et d'une réglementation spécifique, Entrecasteaux est, chaque année, inscrite au programme des spécialistes. En 2016, comme chaque année, le rendez-vous s'est tenu du 7 au 18 décembre pour que soit effectué le suivi des pontes des tortues vertes et de nidification des oiseaux marins. Ces missions annuelles ont lieu grâce à la mise à disposition de l'Amborella, le navire de 24 mètres du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie et de ses 5 membres d'équipage. Arrivés sur site, les marins participent volontairement, aux côtés des 5 spécialistes, au comptage des traces de tortues effectué selon un protocole établi par la Communauté du Pacifique (CPS), et au baguage suivant une méthode facilement reproduite d'une année à l'autre.

### AMÉLIORER NOS CONNAISSANCES

Comme à chaque fois, les carapaces de tortues baguées sont mesurées pour suivre l'évolution de leur taille moyenne, et les femelles déjà baguées sont répertoriées. Ces actions d'identification et d'observation des comportements des tortues, dont une partie a été initiée en 1989 par l'Association de la sauvegarde de la nature néo-calédonienne (ASSNC), et reprise depuis 2007 par le gouvernement, aideront à évaluer l'importance de la population de tortues à l'échelle du Pacifique. Elles permettront aussi de répondre à certaines interrogations : les tortues d'Entrecasteaux sont-elles nombreuses ? Existe-t-il des connexions entre pays voisins ?



Baguage d'une tortue verte, DAM SPE

Le nombre de spécimens d'oiseaux observé par espèce (sterne néréis et fuligineuse, fou à pieds rouges, fou masqué, fou brun, frégate du Pacifique, frégate Ariel) est aussi inventorié d'une année à l'autre. Les données sont ainsi régulièrement mises à jour.

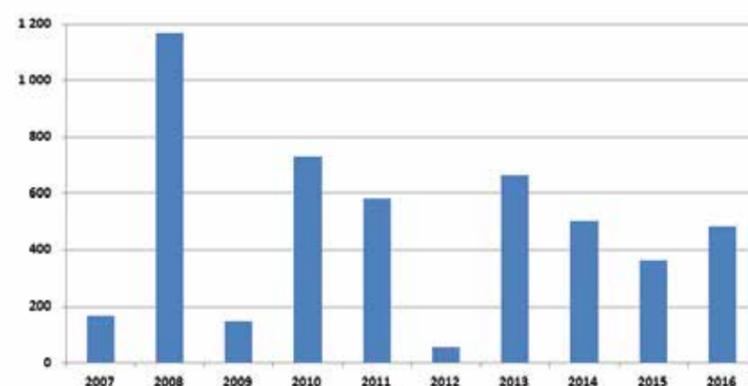
### UNE ESCALE RÉGLEMENTÉE

La fréquentation des atolls d'Entrecasteaux, site classé en réserve naturelle et intégrale est surveillée de près avec la mise en place d'une obligation de déclaration de passage depuis 2013, auprès du Service Pêche et Environnement (SPE) de la direction des Affaires maritimes. En général, les navires de plaisance francophones ou étrangers, qui se rendent dans la réserve naturelle font le transit entre le Vanuatu et l'Australie. En 2016, 10 navires y ont fait escale, et la moitié s'est également rendue aux Chesterfield. En plus des plaisanciers, deux transporteurs touristiques ayant l'agrément pour se rendre à Entrecasteaux y ont amené au total 11 touristes aux mois de février et octobre 2016.



Entrecasteaux, île Leleizour, panneau de réglementation, DAM SPE

Nombre de montées de tortues comptées chaque jour à Entrecasteaux entre 2007 et 2016



## LES TEMPS FORTS EN 2016

### MARS 2016

Réalisation d'une **synthèse bibliographique sur les connaissances** en matière de fréquentation du Parc par les mammifères marins avec le concours de l'ONG The Pew charitable trusts.

### MAI 2016

● **Lancement de l'étude de Marlène Dégremont, doctorante à l'IRD** en partenariat avec Conservation International sur la dimension culturelle du parc naturel de la mer de Corail pour mieux comprendre les relations qui lient l'homme à l'océan en Nouvelle-Calédonie.

● **Première observation de navires de pêche illégaux (Blue Boats)** dans les eaux du parc naturel de la mer de Corail.

### AOÛT 2016

● **3<sup>e</sup> rencontre des gestionnaires de sites marins classés au patrimoine mondial** pour privilégier les échanges d'expériences entre professionnels pouvant être source d'inspiration. Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie aux côtés du Conservatoire des Espaces Naturels a discuté avec ses homologues internationaux sur des problématiques communes : la fréquentation touristique, la pêche et le changement climatique.

### SEPTEMBRE 2016

● **Pose de balises sur les baleines à bosses** avec le concours financier du WWF pendant les campagnes scientifiques Maracas (IRD), pour suivre le déplacement des baleines, et mieux comprendre leur comportement.

### OCTOBRE 2016

● **Réunion annuelle du groupe de travail Entrecasteaux** au cours de laquelle les conclusions de l'évaluation du plan de gestion réalisée fin 2015 ont été présentées aux participants. Un bilan des actions réalisées et à venir a été dressé.

● **Restitution des résultats préliminaires de l'étude exploratoire** sur la dimension culturelle du Parc.

● **Étude sur la génétique et l'endémisme des poissons récifaux de la mer de Corail** (mission Bioreef) sur les récifs Pétrie et Astrolabe organisée par Conservation International.

### DÉCEMBRE 2016

● **10<sup>e</sup> mission annuelle de suivi des îles d'Entrecasteaux** par une équipe de 5 personnes (SCO, DITTT, DIMENC, DAM, bénévole) pour comptabiliser, au lever du jour, le nombre de traces de tortues vertes montées sur les îles de Huon, de Fabre et de Leleizour, et pour procéder, le soir, à des baguages de tortues. Comme chaque année, un inventaire des oiseaux marins est effectué. Cette fois, des relevés topographiques et géologiques ont été réalisés par la DIMENC et la DITTT en vue de la mise en place d'un suivi de l'évolution du trait de côte des îlots (programme Oblic Observatoire du Littoral Calédonien).

● **Arrestation d'un navire Vietnamien en action de pêche illégale** sur le plateau de Chesterfield. Navire dérouté à Nouméa par les Forces Armées de la Nouvelle-Calédonie.



## SOUS-OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION CONCERNÉS

- 8 Recenser, identifier et spatialiser le patrimoine culturel immatériel
- 10 Préserver le patrimoine culturel matériel et immatériel
- 11 Favoriser l'appropriation du patrimoine culturel par les populations locales
- 12 Encourager les projets de développement autour du patrimoine culturel



## MIEUX CONNAÎTRE LA DIMENSION CULTURELLE DU PARC

Le lien à la mer est essentiel dans la culture et l'identité des communautés du Pacifique en général, et pour de nombreux clans kanak en particulier qui ont pour totems des animaux marins. Début 2016, une étude sur la dimension culturelle du parc naturel de la mer de Corail est lancée par une doctorante, Marlène Dégremont. Financée par l'ONG Conservation International (membre du comité de gestion du parc naturel), cette étude exploratoire a pu être menée à son terme et accompagner la mise en œuvre du chapitre « un patrimoine naturel et culturel protégé » inscrit dans le projet de plan de gestion du Parc. Principalement menés sur la côte Est de la Nouvelle-Calédonie, ces travaux de recherche mettent en évidence les relations fortes qui lient les hommes à l'océan et les différentes manières de gérer et de se représenter l'environnement marin.

### Liens historico-culturels

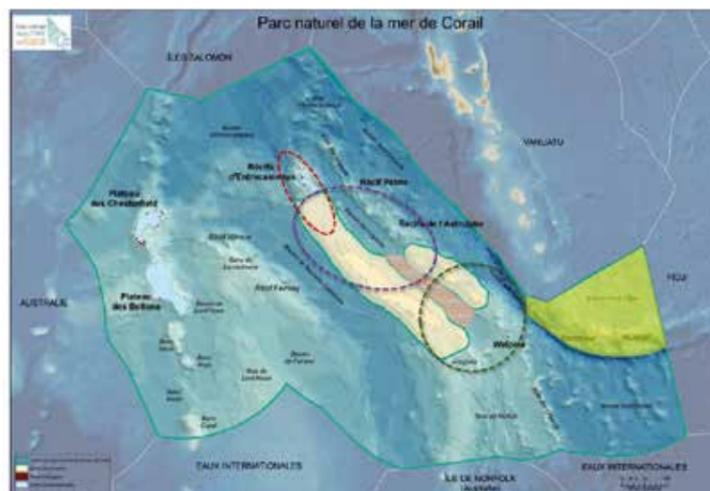
- Espace d'influence Belep (Hoot Ma Whaap)
- Espace d'influence Iaai-Hoot Ma Whaap
- Espace d'influence Maré-Île des Pins (Nengone-Djubea-Kaponé)
- Espace d'influence Vanuatu (Anatom)
- /// Espace à enjeux



Marlène Dégremont en compagnie des coutumiers de la province Nord, DAM SPE

### PRATIQUES, SAVOIRS ET RESEAUX MULTIPLES

Ces liens à la mer font entrevoir que l'océan a façonné l'organisation coutumière et la tradition orale résolument ancrées dans l'histoire des habitants du pays. Et que cet océan porte des valeurs sociales, symboliques et spirituelles. Ainsi, ce patrimoine puise son origine dans la relation entre l'homme insulaire et son environnement. Un foncier maritime existe aussi dans la culture kanak et certaines îles sont utilisées de manière coutumière. De multiples réseaux terrestres, marins et entre les terres insulaires constituent donc une partie du patrimoine culturel du parc naturel de la mer de Corail. Pour exemple, un lien traditionnel est créé entre les atolls d'Entrecasteaux et la population kanak de Belep. Les premières conclusions de ces recherches laissent également apparaître que ce patrimoine est perceptible à travers l'existence de la toponymie. Ces liens à la mer sont donc plus nombreux que ce que l'on pouvait croire.



Consulter l'étude sur la dimension culturelle du Parc en ligne sur le site [mer-de-corail.gouv.nc](http://mer-de-corail.gouv.nc), p 18 « noms en langue et enjeux de gestion »



## PROTÉGER ET VALORISER LE LIEN HOMME-OcéAN

Cette étude exploratoire aura également révélé l'importance de prendre en considération l'aspect culturel dans la gestion des espaces naturels. Ce qui ouvre la perspective d'une protection et d'une valorisation des savoirs locaux en lien avec l'environnement. Le peuple calédonien est sensible à la transmission d'un héritage naturel et de la préservation du lien homme-océan.

En 2016, d'autres actions ont pu voir le jour en collaboration avec d'autres membres du comité de gestion, faisant partie du collège des associations de protection de l'environnement. Les thématiques concernaient essentiellement le patrimoine naturel : baleines à bosse, oiseaux marins, mammifères marins, requins, poissons récifaux... En plus de leur participation aux différentes réunions, les membres composant les différents collèges peuvent s'impliquer dans la réalisation des objectifs de gestion souhaités pour le parc naturel en signant des conventions de partenariat.

Walpole et sa falaise corallienne, DAM SPE



GARANTIR ET  
ACCOMPAGNER  
DES USAGES DURABLES ET  
RESPONSABLES RECONNUS

© Pêche à la palangre à bord du navire Arau - programme observateurs



15 

navires sur 17  
sont labellisés

## LE SUIVI DE LA PÊCHE À LA PALANGRE

Attribution de 17 licences de pêche aux thonidés dans la Zone Économique Exclusive aux armements uniquement locaux. 15 navires sur 17 sont labellisés « pêche responsable ». Suivi satellitaire des palangriers par un système de surveillance par satellite (ou VMS) avec contrôle quotidien, et bilan mensuel, trimestriel et annuel. Ce système fournit la position des navires à intervalles réguliers.

## LES OBSERVATEURS EMBARQUÉS



La filière pêche palangrière calédonienne cible les thonidés et plus particulièrement le thon blanc.

L'impact de cette activité sur la ressource est considéré comme faible et les pratiques des armements reconnues comme durables. Les prélèvements opérés sur la ressource thonière et les espèces associées font l'objet de suivis réguliers. La délibération 50/CP du 20 avril 2011 qui définit la politique des pêches de la Nouvelle-Calédonie prévoit en effet l'obligation pour les armements de fournir au retour de chaque campagne un relevé détaillé (fiche de pêche) des prises effectuées. Ces documents, bien que correctement renseignés par les capitaines des navires ne reflètent pas l'intégralité des captures. Les captures qui ne sont pas conservées à bord (prises accidentelles d'espèces non commerciales/poisson abîmés) ne figurent pas systématiquement sur les fiches de pêche. Il en résulte que le fruit des déclarations de captures des palangriers n'est pas l'exact reflet de la mortalité par pêche.

La mise en place dès 2001 d'un programme d'observateurs des pêches prévoit l'embarquement régulier à bord des palangriers d'un observateur qui relève l'intégralité des données liées à l'activité du navire. Ces données ainsi collectées en nombre suffisant pour être représentatives de l'activité dans son ensemble,

## Un observateur des pêches relève l'intégralité des données liées à l'activité du navire

permettent d'estimer aussi finement que possible la mortalité totale exercée par la pêche palangrière calédonienne sur les ressources pélagiques. Il permet également d'améliorer le niveau de connaissances sur les espèces capturées et de maintenir une relation étroite et privilégiée avec les équipages.

17 

missions d'observation  
ont été effectuées par  
deux observateurs autorisés



Retour de pêche au quai des pêcheurs hauturiers à Nouville, DAM SPE

En 2016, 17 missions d'observation ont été effectuées par deux observateurs autorisés, sur 13 des 17 navires actifs de la flottille palangrière, totalisant 215 jours de mer et l'observation de 137 filages. Avec un taux de couverture de 6 % du nombre d'hameçons et 5,8 % du nombre de ligne filées, la Nouvelle-Calédonie est en conformité avec la mesure de gestion de la commission thonière du pacifique occidental et central, qui fixe le taux minimum à 5 %.



## L'impact de la pêche palangrière calédonienne sur les espèces emblématiques reste minime et marginal

L'analyse des données d'observation permet de confirmer que l'impact de la pêche palangrière calédonienne sur les espèces emblématiques reste minime et marginal. Le soin particulier apporté par les équipages à la remise en liberté des animaux capturés accidentellement (incluant les prises accidentelle de requins) est souligné.

Le programme d'observateurs embarqués contribue également à l'amélioration des connaissances sur les espèces pélagiques par la réalisation de prélèvements d'échantillons biologiques sur les poissons. Ces échantillons sont ensuite confiés à la CPS qui est en charge d'un vaste programme scientifique visant à mieux comprendre le cycle de vie des espèces exploitées. En 2016, les observateurs ont effectué des prélèvements sur 262 poissons (145 thonidés et 89 poissons porte-épée) au cours de 15 des 17 campagnes observées.

## SOUS-OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION CONCERNÉS

15 Accompagner et promouvoir  
notre modèle de pêche  
hauturière durable et  
responsable



## PARTICIPATION AUX TRAVAUX DES ORGANISATIONS RÉGIONALES DES PÊCHES

La Nouvelle-Calédonie siège à la Commission des pêches du Pacifique occidental et central avec le statut de territoire participant. C'est à ce titre qu'elle prend part aux travaux organisés autour de trois événements annuels : le comité scientifique, le comité technique et de contrôle et l'assemblée plénière annuelle. La Nouvelle-Calédonie figure au rang des rares pays considérés par la Commission comme étant pleinement en conformité avec la réglementation qui lui est applicable. L'objectif poursuivi par cette organisation régionale des pêches concerne la gestion durable des stocks de thons de la zone pacifique, et l'élaboration de règles de gestion applicables à tous ses membres.



## SOUS-OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION CONCERNÉS

- 21 Encadrer, accompagner et valoriser les activités de recherche et de prélèvement de matériel biologique au profit de la Nouvelle-Calédonie
- 34 Améliorer les connaissances au service de la gestion du Parc autour du patrimoine culturel

## CAMPAGNE KANAONO, UNE AIDE À LA GESTION

Bien que n'étant pas membre du comité de gestion, l'Agence des aires marines protégées est un partenaire du parc naturel de la mer de Corail. En plus de participer à certains groupes de travail dans le cadre de la rédaction du plan de gestion, l'Agence a aidé financièrement à l'organisation de la campagne scientifique Kanaono en partenariat avec le Muséum national d'histoire naturelle (MNHN) et l'IRD. Une mission qui fait partie du programme Tropical Deep-Sea Benthos, né il y a 40 ans. En août 2016, l'objectif de ces travaux de recherche, menés au niveau des habitats profonds de la mer de Corail était d'identifier et d'étudier la diversité des invertébrés marins, notamment par l'étude de leurs proies et leurs venins. À bord de l'Alis, le navire océanographique de l'IRD, le chef de mission Nicolas Puillandre du MNHN s'est rendu au sud de l'île des Pins, sur le Mont sous-marin Antigonina, et au nord de la ride de Norfolk.

### DES ESPÈCES MYSTÉRIEUSES DANS LES FILETS

Pendant trois semaines, des prélèvements de la faune benthique, c'est-à-dire des espèces qui vivent au fond des mers ou qui se déplacent en rasant le fond, ont été effectués par dragage et chalutage au termes de 138 opérations de collecte, il a été procédé à un tri dit zoologique. Ensuite, une photo-identification de chacune de ces espèces a pu être faite. En septembre



Tri et recensement des organismes, MNHN

2016, l'article de Nicolas Puillandre publié sur le site de l'IRD faisait état d'un bilan plutôt positif : « En plus des nombreux organismes benthiques profonds que nous étions certains de collecter, nous avons aussi remonté dans nos filets plusieurs espèces emblématiques, voire mystérieuses pour lesquelles les analyses qui vont maintenant se poursuivre dans les prochains mois et les prochaines années révéleront peut-être que certaines sont nouvelles pour la science. »

### DU SAVOIR POUR MIEUX DÉCIDER

La campagne Kanaono, et toutes celles qui ont déjà eu lieu sur cette même thématique, concourent à nous apprendre s'il existe ou non des invertébrés marins endémiques à nos eaux calédoniennes. Ces recherches pourront alimenter les discussions sur la conservation des milieux profonds dans le parc naturel, et mettre la meilleure information possible à disposition des gestionnaires du parc naturel pour décider, par exemple, de zones à protection renforcée.

À l'issue de ces travaux, les résultats attendus sont de réussir à constituer des collections qui enrichiront la base de données nationale des invertébrés marins du Muséum national d'histoire naturelle (<https://expeditions.mnhn.fr>), à améliorer nos connaissances de la faune d'invertébrés benthiques, et en particulier des Conoidea, ces gastéropodes marins carnivores communément appelés cônes.

## PROCÉDURE APA : UN GAGE ÉTHIQUE

Encadrer l'accès aux ressources génétiques et garantir un partage juste et équitable est l'un des fondements de la procédure APA (Accès et Partage des Avantages). Elle vise le partage des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques de « plantes, animaux, bactéries ou d'autres organismes, dans un but commercial, de recherche ou pour d'autres objectifs ». Précisons que concernant ces derniers, la procédure répond au troisième objectif de la Convention sur la diversité biologique qui détermine l'organisation des relations entre fournisseur et utilisateur de ressources génétiques et de connaissances traditionnelles associées. L'utilisateur demande le consentement préalable en connaissance de cause du fournisseur en vue d'obtenir une autorisation d'accès. Ce partage des avantages peut donner lieu, par exemple, à une coopération scientifique, à des partenariats de recherche, à un accompagnement du développement local, etc. La procédure APA devrait aussi permettre de combattre la « Biopiraterie » (l'appropriation illégitime des ressources génétiques et des connaissances traditionnelles autochtones) et contribuer à la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité.

## UN PARC EXPLORÉ PAR LES SCIENTIFIQUES

En 2016, 11 missions scientifiques ont été réalisées dans le Parc dont trois à bord du navire Alis appartenant à l'IRD, quatre à bord de l'Amborella, navire appartenant à la Nouvelle-Calédonie et quatre sur des navires scientifiques étrangers. Des sujets variés ont été étudiés et ont concerné :

- l'océanographie physique et biogéochimique (Parc),
- la géologie des fonds marins (Parc),
- l'écologie des larves d'anguilles (Parc),
- le déplacement des requins (îles et récifs du Parc),
- la biodiversité des monts sous-marins (Mont Antigonina),
- la dynamique des proies des thons (Parc),
- l'écologie des baleines à bosse (Walpole, banc de l'Orme, Chesterfield, Bellona),
- l'état de santé des récifs et la biogéographie des espèces (Pétrie, Astrolabe).

Conformément à l'article 7 de l'arrêté de création du parc naturel de la mer de Corail, toutes les missions ont fait l'objet d'un arrêté d'autorisation du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie. Les financements peuvent provenir de partenaires tels que les ONG (Conservation International, The Pew charitable trusts, WWF), de l'Agence des aires marines protégées ou des organismes scientifiques ou fondations diverses. Concernant les spécialistes qui ont dirigé les campagnes scientifiques, en 2016, on retrouvait l'IRD, la CPS, l'Université internationale de Floride, les universités de Nouvelle-Calédonie, de Sydney avec l'organisme gouvernemental australien pour la recherche scientifique (ou CSIRO), de l'agence Japonaise pour les géosciences marines et la technologie (ou JAMSTEC) avec les Universités de Tokyo et de Nihon, le Museum national d'histoire naturelle, Conservation International, et Fondation Pacific.



Entrecasteaux, poussin de sterne fuligineuse, île Fabre, DAM SPE

# ASSURER UNE BONNE GOUVERNANCE



## NOMBRE DE PERSONNES TRAVAILLANT POUR LE PARC EN 2016

Limites du Parc naturel : à l'ouest et au sud par l'Australie, au nord par les Îles Salomon, à l'est par le Vanuatu et Fidji.

### 10 Équivalent Temps Plein (ETP) dont :

- Responsable du Parc : 0.75 ETP
- Chargée de mission préparation du plan de gestion et du plan d'action : 1 ETP
- Chargée de communication : 1 ETP
- Responsable scientifique : 0.5 ETP
- Responsable suivi activités humaines : 0.5 ETP
- Responsable SIG, bases de données : 0.25 ETP
- Programme des observateurs embarqués : 2 ETP
- Un navire de suivi à 80 % dans le Parc : 4 ETP





## UN FONCTIONNEMENT COLLEGIAL

Le parc naturel de la mer de Corail n'a aucune personnalité juridique. Porté par une direction du gouvernement, la direction des Affaires maritimes, le parc naturel est doté d'un comité de gestion, co-présidé par le président du gouvernement et le haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie. Ce comité de gestion comprend quatre collèges (institutions, coutumiers, acteurs socio-professionnels et société civile), d'où le terme de fonctionnement collégial. Chacun de ces collèges est composé d'un nombre égal de personnes, ce qui équivaut à un total de 32 membres désignés pour une durée de 5 ans. Le rôle du comité de gestion est d'élaborer de façon consensuelle le plan de gestion du parc naturel, document stratégique qui décrit les objectifs à atteindre dans les cinq prochaines années pour gérer au mieux cet espace maritime.

### REFLÉCHIR EN GROUPES DE TRAVAIL

Un bureau de 12 membres maximum, au sein duquel siègent les représentants des 4 collèges du comité de gestion, prépare et assure le suivi des décisions du comité de gestion. Le bureau, renouvelé en juin 2016, est maintenant constitué de 11 représentants du comité de gestion. Le bureau se réunit aussi souvent que nécessaire. À noter : près de quarante réunions de groupes de travail thématiques organisées pour faire émerger les objectifs du plan de gestion.



Le 4<sup>e</sup> comité de gestion, DAM SPE



Le projet de plan de gestion présenté lors du 4<sup>e</sup> comité de gestion en décembre 2016, DAM SPE

Le comité de gestion est composé de 32 membres désignés pour une durée de 5 ans

La direction des Affaires maritimes (DAM), par le biais de son service pêche et environnement marin, gère, quant à elle, le secrétariat, l'animation tout en veillant à l'avancée des travaux et au respect du calendrier dans l'élaboration du projet de plan de gestion. Pour résumer toutes les actions liées au fonctionnement et à l'organisation du parc naturel, un seul mot est utilisé : la gouvernance.



Point presse à l'issue du 4<sup>e</sup> comité de gestion, DAM SPE

## LES TEMPS FORTS EN 2016

### ● AVRIL 2016

Quatre groupes de travail planchent sur les écosystèmes. Une réflexion commencée dès novembre 2015.

### ● 7 JUILLET 2016

3<sup>e</sup> comité de gestion du parc naturel qui approuve l'architecture du projet de plan de gestion.

### ● FIN JUILLET 2016

De nouveaux groupes de travail se mettent en place pour chaque chapitre du plan de gestion.

### ● SEPTEMBRE 2016

Poursuite du travail en bureau sur le projet de plan de gestion à présenter en décembre.

### ● OCTOBRE 2016

Préparation des rencontres de sensibilisation et des débats avec le public.

### ● 3 NOVEMBRE 2016

Groupe de travail communication sur l'organisation de la consultation du grand public.

### ● 9 NOVEMBRE 2016

Atelier de discussion sur les cartes à intégrer au projet de plan de gestion. Production par Conservation International de cartes de zones de protection.

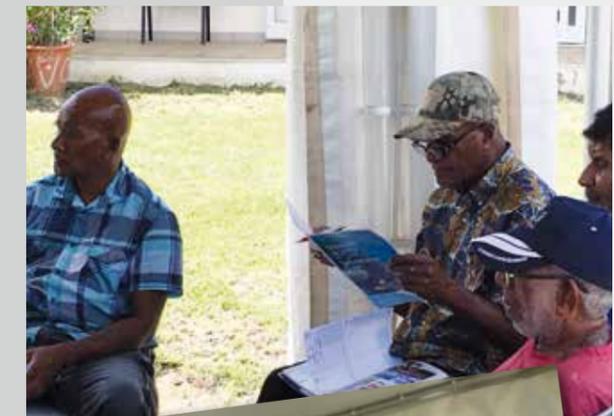
### ● 20 DÉCEMBRE 2016

4<sup>e</sup> comité de gestion qui travaille sur le document stratégique avant consultation du grand public.

### ● 21 DÉCEMBRE 2016

Point presse suite au 4<sup>e</sup> comité de gestion.

Rencontre avec les coutumiers, tribu de Gatope (Voh), DAM SPE



Rencontre avec la population à Koné, DAM SPE



## SOUS-OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION CONCERNÉS

- 27 Faire connaître le Parc en Nouvelle-Calédonie
- 28 Favoriser la gestion participative
- 29 Rendre l'information accessible

## IMPLIQUER LES POPULATIONS

Pour répondre à l'objectif 10 du projet de plan de gestion, certains membres du comité de gestion ont mené des actions. Pour l'ONG The Pew charitable trusts, cela s'est traduit par la production du film « un océan en héritage », diffusé le 25 octobre 2016 sur NC 1ère, l'organisation d'une soirée débat dédiée au parc naturel de la mer de Corail le 8 septembre 2016 au REX à l'occasion du Festival de l'image sous-marine en Nouvelle-Calédonie, la tenue de stands d'information à la Fête de la mer à Thio et pendant l'événement Objectif bleu, puis l'organisation de réunions publiques avec Pierre-Yves Cousteau comme invité.

# 50

personnes différentes  
ont participé aux débats

## UNE RÉDACTION PARTICIPATIVE DU PLAN DE GESTION



Au sénat coutumier en décembre 2016, DAM SPE

En 2016, les discussions, les échanges d'expériences et les prises de décisions ont été nombreuses pour atteindre les objectifs fixés, et préparer la consultation du grand public. En juillet et décembre 2016, deux comités de gestion se sont réunis. Afin de préparer les dossiers pour ces deux réunions, neuf bureaux ont été organisés, ainsi qu'un ensemble de séances de travail en groupe avec tous les membres du comité de gestion. À leurs côtés, différents acteurs : scientifiques de l'IRD et de l'Université de Nouvelle-Calédonie, mais également experts de la CPS, de l'Institut archéologique de Nouvelle-Calédonie, de l'UICN, du Conservatoire des espaces naturels, du Musée maritime et du Cluster maritime. Au total, une cinquantaine de personnes différentes ont participé aux débats.

## PRÉPARER LA STRUCTURE DU DOCUMENT STRATÉGIQUE

Jusqu'en avril 2016, quatre groupes ont travaillé sur les différents écosystèmes du Parc : corallien et insulaire, pélagique, profond, et sur les connectivités et transversalités entre eux. Le 12 mai 2016, pour une mise en commun du travail réalisé par ces quatre groupes, a eu lieu une grande journée dite de récolement. Le travail s'est poursuivi les 20 et 25 mai 2016, cette fois en effectif plus restreint. En juin 2016, un groupe réunissant les trois ONG membres du comité de gestion, la direction des Affaires maritimes et l'Agence des aires marines protégées a affiné la synthèse de l'ensemble des informations issues de la journée de récolement.

En juillet, le comité de gestion a approuvé la structure à partir de laquelle le projet de plan de gestion allait être rédigé et a lancé de nouveaux groupes de travail pour poursuivre les réflexions concernant les quatre chapitres du plan de gestion. Puis, en décembre 2016, le dernier comité de gestion de l'année a discuté du contenu du plan de gestion qui allait être rendu public dans le cadre d'une opération de rencontre avec la population calédonienne.



## LA CONTRIBUTION DU GRAND PUBLIC

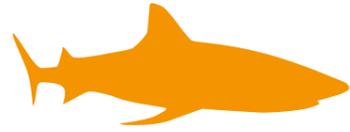
Dernière étape de la démarche participative initiée dès le début de la rédaction du projet de plan de gestion : la rencontre avec la population. Dès novembre 2016, l'organisation de rencontres dédiées à la sensibilisation se met en place. En décembre 2016, deux réunions d'information à l'attention des coutumiers se sont tenues en province Sud (au Sénat coutumier à Nouméa) et en province Nord (à l'assemblée générale de l'aire Hoot Ma Waap à Gatope-Voh). Puis, trois rencontres de sensibilisation du grand public ont eu lieu à Thio lors de la Fête de la mer, Koné au centre commercial Teari et Pouembout au centre de formation professionnel pour les professions agricoles (CFPPA).

### MIEUX CONNAÎTRE LE PARC

Pour diffuser des informations à la portée de tous, concernant la réglementation existante à ce jour dans le parc naturel, les trois écosystèmes à y préserver,

la stratégie réfléchi par le comité de gestion, les professionnels qui y travaillent et la composition de cet espace maritime, des supports mobiles dits kakémons, fabriqués pour l'occasion, étaient installés. Des cartes imprimées sur panneaux PVC complétaient la panoplie. En octobre et novembre 2016, pour parfaire la transmission de l'information, la rédaction de contenus avec photos a été privilégiée pour le futur site internet du parc naturel. Enfin, une opération baptisée : « Les Calédoniens ont la parole » a été organisée. Afin d'accueillir la population dans des lieux connus de tous, les mairies ont été sollicitées. Dès la mi-novembre 2016, 15 mairies ont été contactées afin de prévoir des rencontres publiques dans les espaces municipaux (salle d'honneur, salle du conseil municipal, centre culturel, salle polyvalente ou salle des fêtes ou encore salle dédiée à l'animation de la commune). Objectif à atteindre : proposer environ 20 rencontres-débats dans les trois provinces de la Nouvelle-Calédonie, début 2017.

## LES BLUE BOATS



Pêche illégale dans le parc naturel, DAM SPE

La pêche illégale des holothuries dans l'espace maritime de la Nouvelle-Calédonie par des navires en provenance du Vietnam, appelés Blue Boat, est un phénomène nouveau. Apparu en 2016, il s'est traduit par une arrivée massive de ces navires, dont les équipages d'une quinzaine de personnes, procèdent au ramassage en plongée à l'aide d'un narghilé, de quantités importantes d'holothuries. Cette pratique concerne à la fois les îles et récifs éloignés du Parc mais également les plateaux récifaux des eaux territoriales des provinces Nord et îles Loyauté. En 2016, 34 navires ont été détectés, observés ou signalés dans l'espace maritime calédonien, dont 28 dans les eaux du Parc. Plusieurs interpellations ont été opérées par les forces armées de la Nouvelle-Calédonie, deux d'entre-elles concernent les eaux du Parc.

### COLLABORER POUR MIEUX SURVEILLER

De fait, l'année 2016 aura vu le renforcement des relations avec la marine nationale. La mise à jour d'une feuille de route commune a pu être formalisée, en mettant un accent tout particulier sur le partage des données et de l'information en vue de faciliter les opérations de surveillance et de contrôle de la fréquentation des eaux du parc naturel de la mer de Corail.

En termes de police des pêches, les forces armées de la Nouvelle-Calédonie (FANC), outre leur implication dans la lutte contre les actions de pêche illégale sur la ressource en holothuries, travaillent en étroite collaboration avec l'Australie, la Nouvelle-Zélande et les États-Unis. Ce groupe nommé QUAD (Quadrilateral Defence Cooperation Group) conduit annuellement des opérations conjointes de contrôle de grande envergure, sur les navires de pêche palangriers qui opèrent dans les eaux internationales situées en bordure du parc naturel dans sa partie Sud. La réglementation relative à la politique des pêches en Nouvelle-Calédonie (délibération 50/CP du 20 avril 2011) a été modifiée à des fins d'amélioration de la lutte contre la pêche illégale dans

### SOUS-OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION CONCERNÉS

**32** Organiser  
une surveillance et  
un suivi opérationnels  
efficaces

En 2016, 34 Blue Boats ont été détectés, observés ou signalés dans l'espace maritime calédonien, dont 28 dans les eaux du Parc



### BUDGET

Frais de personnel	60 MF
Fonctionnement navire	12 MF
Programme observateurs embarqués	9 MF
Études diverses	8 MF
Frais administratifs généraux	4 MF
<b>Total</b>	<b>93 MF</b>



# INTEGRER

## LE PARC À L'ÉCHELLE LOCALE, RÉGIONALE ET INTERNATIONALE



### L'ESPACE RÉGIONAL

Plusieurs dynamiques se sont mises en place pour que le parc naturel bénéficie d'une visibilité au niveau régional et international. Des coopérations régionales qui s'avèrent pertinentes au vu des limites communes que le Parc partage avec le Vanuatu, les îles Salomon, l'Australie et Fidji. Prendre en compte le contexte régional, c'est favoriser la cohérence des mesures de gestion entre pays voisins, avec des possibilités futures de mutualisation des moyens d'action.

## LES TEMPS FORTS EN 2016

### MARS 2016

Question du parc naturel à d'autres aires marines, membre de BigOcean, sur la composition et l'organisation de leurs comités scientifiques. BigOcean est un réseau informel de grandes aires marines protégées favorisant les échanges de connaissances et d'expériences. Le Parc en est membre depuis 2014.

### HAWAII - FÉVRIER 2016

Participation du directeur des Affaires maritimes au Thinktank sur la dimension humaine dans la gestion des grandes aires marines protégées.

### AUSTRALIE - MAI 2016

Parution de la 1<sup>re</sup> newsletter « mer de Corail » en anglais en collaboration avec le département de l'environnement du gouvernement australien. La naissance de ce projet fait suite à une lettre d'intention pour la coopération entre la France, la Nouvelle-Calédonie et l'Australie dans le cadre de la gestion durable de la mer de Corail. Une autre parution est prévue en 2017.

### POLYNÉSIE FRANÇAISE - JUIN 2016

Participation du directeur des Affaires maritimes à l'Atelier de gestion durable des espèces et espaces marins à Tahiti, organisé par la direction de l'environnement de Polynésie française. Au programme : l'écotourisme lié aux espèces marines, l'année 2016 de la baleine, les plans de conservation des espèces marines protégées et les espaces marins qui font l'objet d'une gestion (ZEE, zones côtières).

### GALAPAGOS - AOÛT 2016

Participation d'un agent du service pêche et environnement marin à la 3<sup>e</sup> rencontre des gestionnaires des sites marins inscrits au patrimoine mondial de l'Unesco.

### HAWAII - SEPTEMBRE 2016

Participation du directeur des Affaires maritimes au 8<sup>e</sup> meeting BigOcean à Hawaii.

### HAWAII - SEPTEMBRE 2016

Présentation du parc naturel par le directeur des Affaires maritimes à la World conservation congress de l'UICN qui s'est tenue à Hawaii. La France avait organisé un événement sur les aires marines françaises.

### SAMOA - NOVEMBRE 2016

Invitation du directeur des Affaires maritimes au Sustainable Ocean Initiative organisé aux Samoa. Participation à des ateliers de travail (ou Regional workshop for the South Pacific) sur les ressources marines comme opportunité de développement pour des activités économiques durables, la réalisation des priorités et des objectifs mondiaux et régionaux en matière de conservation et d'exploitation durable de la diversité biologique marine et côtière, la gestion intégrée pour soutenir la conservation et les usages durables.

## LA DÉLÉGATION DES ÎLES COOK EN CALEDONIE

Le jumelage entre les deux grandes aires marines protégées de la Nouvelle-Calédonie et des îles Cook incite au partage des connaissances et des expériences. Après la rencontre, aux îles Cook entre trois agents de la Nouvelle-Calédonie et les gestionnaires de l'aire Marae Moana, un voyage retour a eu lieu en mai 2016. Kevin Iro de Marae Moana et Travel Tou, coutumier des îles Cook, sont venus en mission en Nouvelle-Calédonie. Ils ont pu échanger avec Anthony Lecren, membre du gouvernement en charge des affaires coutumières et de la ZEE, rencontrer le CESE, faire des visites de terrain organisées par la province Sud pour mieux appréhender leur gestion des aires marines. Pour finir, les visiteurs ont passé toute une journée avec les coutumiers de l'aire Paicî Cèmuhi à Touho.



Travel Tou, coutumier des îles Cook, Karine Bachelier-Bourat, interprète et Kevin Iro du parc marin de Marae Moana, étaient à Touho, en mai 2016

## LES HYDROPHONES DE LA MISSION APEX

Certaines missions scientifiques illustrent le bien-fondé de la coopération régionale. À la clé : bénéficier d'une vision affinée et plus éclairée. Le programme APEX en est un des exemples. Débuté en décembre 2014, il vise à étudier l'écologie des requins de récif isolé en Nouvelle-Calédonie avec un focus particulier sur le parc naturel de la mer de Corail. Sa particularité est de mettre en lien des scientifiques français (IRD et Université de Montpellier), américains et australiens. Ce qui permet de collecter et croiser des informations sur la génétique, la démographie, la migration et le comportement alimentaire des requins dans le but de mieux gérer ces espèces vulnérables et emblématiques.

En 2016, quatre missions scientifiques se sont déroulées dans le parc naturel : en mai, en novembre, en juillet et en octobre. Certaines campagnes ont privilégié la récupération de données des stations d'écoute sous-marine : d'autres étaient plutôt programmées pour le changement des batteries des stations : 32 d'entre elles à Entrecasteaux, 15 dans le grand lagon nord et quatre sur la côte ouest de la Grande-Terre.

En novembre 2016, des collectes de données et d'échantillons d'eau pour étudier la biodiversité marine ont été prélevées, et des balises acoustiques ont été placées sous la peau de dizaines de requins de récif à



Carte du réseau de surveillance acoustique installé en Nouvelle-Calédonie et en Australie, projet APEX

pointes blanches notamment à Entrecasteaux. À ce jour, les données des stations font état de plus de 2 millions de détections dans l'ensemble du réseau. Elles seront analysées en 2017.

Le Gouvernement australien a pérennisé un réseau depuis plusieurs années en collaboration avec les instituts et universités australiennes. Les scientifiques utilisant le même matériel, les poissons porteurs de balises acoustiques (ou marqués) de Nouvelle-Calédonie qui vont en Australie peuvent être détectés s'ils atteignent le réseau australien. Leur passage à proximité d'une station d'écoute apparaîtra sur le relevé des hydrophones australiens.



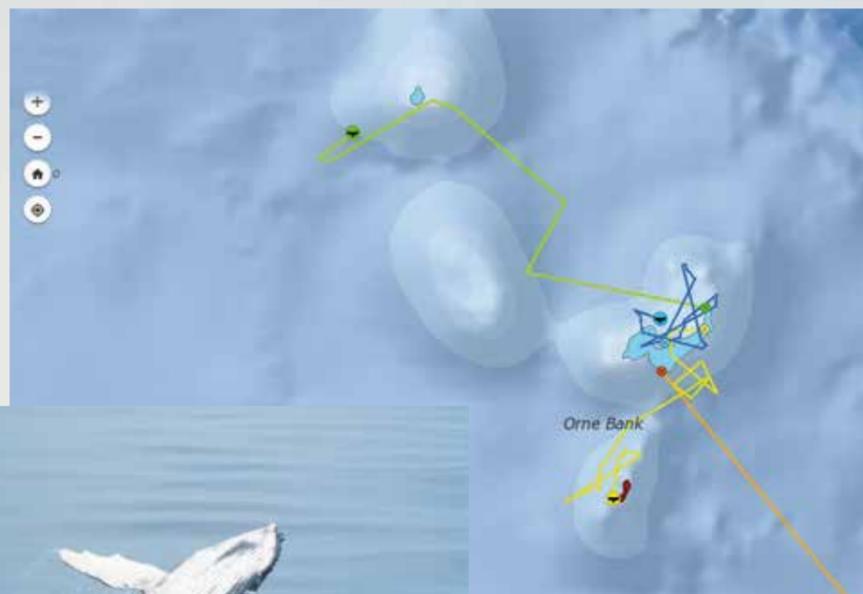


## SOUS-OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION CONCERNÉS

- 5 Créer ou renforcer les statuts de protection des espèces rares et migratrices
- 6 Protéger les habitats clés indispensables au cycle de vie de ces espèces
- 7 Porter une attention privilégiée aux espèces emblématiques du Parc
- 27 Faire connaître le Parc en Nouvelle-Calédonie
- 29 Rendre l'information accessible
- 34 Améliorer les connaissances au service de la gestion
- 40 Faire connaître et reconnaître le Parc dans les instances internationales



Saut d'une baleine à bosse, DAM SPE



Carte de suivi des baleines

## DES EXPLORATEURS CARTOGRAPHIQUES POUR LES BALEINES ET LES TORTUES

Pouvoir observer, en temps réel, le déplacement des baleines à bosse ou des tortues vertes dans le parc naturel et dans la région, est possible grâce à la création d'un outil appelé explorateur cartographique, mis en place par la direction des Technologies et des services de l'information, et le service pêche et environnement de la direction des Affaires maritimes.

Pour que le tracé de ces animaux soit visible, il faut au préalable les avoir équipés d'une balise satellitaire dont les données sont ensuite intégrées dans un logiciel cartographique dédié. La précision des données (jour, heure et position de la balise) permet la réalisation du parcours précis des balises portées par les animaux. Une première action a été menée avec les baleines à bosse au cours de la campagne MARACAS 2 qui s'est déroulée du 22 au 26 septembre 2016 autour de Walpole. Les chercheurs de l'IRD étaient en mission à bord de l'Amborella. Une fois que les balises ont commencé à émettre, des cartes de migration ont pu être créées. Connectés à l'explorateur de migration des baleines de Georep, les internautes pouvaient visualiser sur une carte les trajets effectués par Ornella, Chester, Samba et Wally. Fin 2016, environ 3 000 vues ont été comptabilisées ! Une deuxième expérience, menée cette fois avec les tortues vertes était en réflexion avec le WWF, dès décembre 2016.



DIRECTION DES AFFAIRES  
MARITIMES DE LA  
NOUVELLE-CALÉDONIE

SERVICE PÊCHE  
ET ENVIRONNEMENT MARIN

2 bis, rue Félix Russeil  
BP-M2 - 98845 Nouméa Cedex

merdecorail@gouv.nc

[www.affmar.gouv.nc](http://www.affmar.gouv.nc)  
[www.mer-de-corail.gouv.nc](http://www.mer-de-corail.gouv.nc)

 [parcmercorail](https://www.facebook.com/parcmercorail)

